



A St Denis, le 8 septembre 2021.

COMMUNIQUE DE PRESSE :

PACA choisit TRANDEV pour la ligne Marseille-Nice

Un mauvais coup porté au service public

Après s'être désengagé de deux appels d'offre sur les lignes Nantes-Bordeaux et Nantes-Lyon, TRANSDEV remporte l'appel d'offre pour la ligne TER Marseille-Nice. Ceci confirme que la concurrence instaurée par la loi dite du « Pacte Ferroviaire » de 2018 verra les entreprises ferroviaires privées se positionner uniquement sur les lignes les plus rentables, laissant le reste à l'opérateur historique.

La Fédération SUD-Rail considère que l'environnement concurrentiel imposé par la loi de 2018 ne permettra pas à la SNCF de maintenir ses missions de service public et notamment d'aménagement du territoire. Surtout que dans le même temps, cette même loi oblige la SNCF, maintenant constituée en SA, à l'équilibre financier.

L'équation est impossible à résoudre et conduira inéluctablement à une attrition du réseau et donc à moins de transport ferré laissant la part belle à la route en complète contradiction avec les impératifs écologiques qu'impose le réchauffement climatique.

Des billets plus chers pour les usagers et du moins disant social pour les salarié-es

La part importante des coûts fixes est un incontournable de l'exploitation des transports ferroviaire. Les infrastructures et leur entretien coûtent cher, le matériel roulant aussi. Les leviers pour remporter les appels d'offre sont donc connus : le prix des billets et les gains de productivité. Le marché concurrentiel introduit par la loi de 2018 conduira donc inexorablement à

- Une hausse des prix pour les usagers. Ceci s'est d'ailleurs déjà produit dans des pays ouverts à la concurrence.
- Du moins disant social pour les travailleuses et travailleurs du rail avec des conditions de travail dégradés : polyvalence à outrance, gains de productivité, suppressions de poste, salaires à minima... En PACA, la ligne Marseille-Nice représente 17% du trafic TER et TRANSDEV ne prend que 10% des salarié-es de l'activité.

Des transports plus chers pour le contribuable

Contrairement à l'idée reçue conduisant à croire que l'ouverture à la concurrence abaisserait les coûts pour les régions, il n'en est rien. Bien au contraire. Les différentes conventions d'appel d'offre que notre Fédération a déjà pu consulter montre l'inverse. Les régions proposent des subventions bien au-delà de ce qu'elles versaient à la SNCF. En PACA, l'augmentation de la subvention est de 120Md'€ !!! Il faut bien attirer les entreprises privées qui veulent engranger les bénéfices !

Finalement, c'est le contribuable qui verra ses impôts locaux augmenter.

L'épreuve du temps montrera que l'analyse de la Fédération SUD-Rail était bonne et que nous avons raison d'être aux côtés des cheminotes et cheminots qui ont combattu cette loi. Les gouvernements successifs et celui-ci en particulier détruisent nos services publics. Dans la santé, l'éducation, l'énergie, les transports c'est la même logique de casse et de vente à la découpe aux groupes financiers capitalistiques qui est poursuivie.

La Fédération SUD-Rail continuera de lutter contre cette destruction du bien commun et sera l'outil de la lutte de tous les travailleurs et travailleuses du rail qu'ils soient à la SNCF, dans des filiales de la SNCF ou dans des entreprises ferroviaires privées.

Contacts Presse :

Fabien Dumas : 07 87 16 74 45

Érik Meyer : 06 61 24 13 64